

# **SÉJOUR À L'ÉCHO DES SABOTS SPÉCIAL ADOS**

Du 14 au 16 avril 2026  
à Blanche-Église (57260)



# L'ASSOCIATION, RAPPEL DU PROJET ÉDUCATIF

L'association CPN (Connaître et Protéger la Nature) « Les Coquelicots » développe depuis 2009 des projets d'éducation à la nature. Elle est née de la volonté de **faire découvrir et vivre la nature à tous les habitants** de l'agglomération messine, dans une démarche d'éducation populaire. Elle est membre de la fédération nationale CPN.

Au fil des années, de nombreux projets ont émergé, notamment des accueils d'enfants en dehors du temps scolaire. Parmi eux : le **club Hérisson**, organisé chaque mercredi sur les Hauts de Vallières, son **club ados** destiné aux plus grands, ainsi que l'historique **club des Petits Canards** à Ancy-sur-Moselle, qui a d'ailleurs contribué à la création de l'association.

Depuis 2019, l'association propose également des **classes vertes et des séjours extrascolaires « À l'écho des sabots »**, en partenariat avec les centres d'Arry-sur-Moselle et de Blanche-Église.

Notre association est agréée en tant qu'**Association Complémentaire de l'Éducation Nationale** et reconnue comme **Association d'éducation populaire**.

Le cœur de ses activités consiste à intervenir sur des actions d'éducation à l'environnement, au plus proche des publics sur le territoire Mosellan et Meurthe-et-Mosellan (60 km aux alentours de Metz).

Depuis sa création, notre association travaille en collaboration avec les réseaux d'éducation à l'environnement locaux. Ainsi, nous sommes adhérent du **Réseau Lor'EEN**, du **Graine Lorraine du Grand Est** et de la **Ligue de l'Enseignement**.

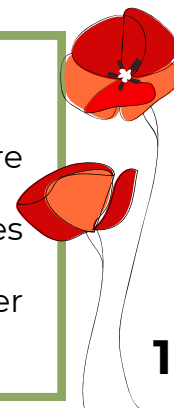


**POUR LIRE NOTRE PROJET ÉDUCATIF**



## NOS VALEURS

- Rendre la rencontre entre l'humain et la nature dynamique et positive
- Fonder l'apprentissage sur des démarches participatives, collectives et coopératives
- Former des « consom'acteurs » en mesure d'exercer leur libre arbitre



# SÉJOUR ADOS

Le séjour "**A l'échos des sabots, spécial ados**" se déroule du **mardi 14 au jeudi 16 avril 2026** à Blanche-Eglise en Moselle (57260).

Nous accueillons des enfants entre 11 et 15 ans. Nous pouvons accueillir jusqu'à 20 enfants. Le séjour est encadré par des salariées de l'association CPN Coquelicots.

## L'ÉQUIPE DU SÉJOUR



**Sarah Laurent**  
Directrice du séjour

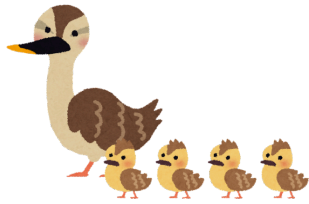
La direction est assurée par **Sarah LAURENT**, diplômée du BPJEPS EEDD et du certificat de direction d'ACM. Son expérience en tant qu'animatrice depuis 2010, l'a amenée à se professionnaliser en obtenant le BPJEPS en 2022. Elle a poursuivi directement avec le certificat de direction d'ACM qu'elle a obtenu en 2023. Depuis avril 2024 elle est salariée de l'association CPN Coquelicots et une de ses missions est de coordonner le club nature des mercredis.



**Elise Kaczmarek**  
Animatrice nature

**Elise KACZMAREK** est animatrice stagiaire BPJEPS ASEC. En poste de médiatrice sociale et animatrice du club ados, au sein de l'association CPN depuis 5 ans, elle est actuellement en formation pour obtenir le BPJEPS ASEC. Titulaire du PSC1 elle est assistante sanitaire sur le séjour.





## Centre des Foyers Ruraux de Blanche Eglise

Nous sommes partenaires depuis 2021, dans le cadre de séjours de classes de découverte.

Le centre est situé dans une commune rurale de l'Est Mosellan.

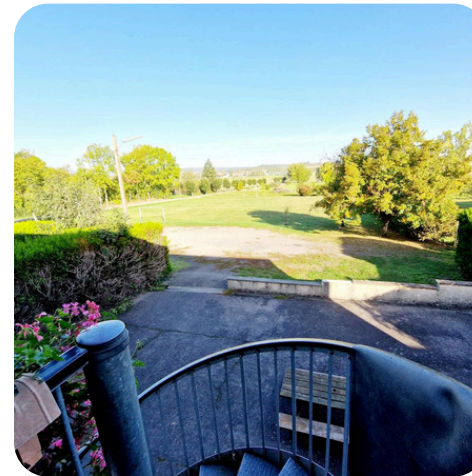
À proximité : champs, pâturages, forêts, vergers.

La capacité d'accueil est de 28 lits, répartis en 3 dortoirs. Pendant le séjour ados, un dortoir sera dédié aux filles et un dortoir aux garçons.

Des salles permettent des activités en intérieur, ainsi qu'un grand terrain pour les activités sportives.

La restauration est assurée par le centre, en partenariat avec un traiteur.

Régimes alimentaires sans porc, sans viande et végétarien (sans viande ni poisson) possibles.



# CENTRES D'HÉBERGEMENT



# INSCRIPTION ET EQUIPEMENT

## S'inscrire au séjour

Pour le séjour (2 nuits, 5 repas et 2 petits déjeuners + les frais pédagogiques + le transport depuis Metz) le tarif est de 200€ ou 100€ pour les jeunes habitants du QPV Hauts de Vallières et/ou inscrits au club ados de l'association CPN Coquelicots pour l'année 2026.

Pour que l'inscription soit validée, vous devez :  
Remplir la fiche d'inscription sur Hello Asso et effectuer le règlement.  
Vous devez y ajouter la copie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations. Ces documents sont obligatoires.

## Equipement à prévoir pour le séjour

Les jeunes doivent apporter :

- Sac de couchage ou parure de lit pour 1 personne (drap housse, housse de couette et taie d'oreiller)
- Habits adaptés à la randonnée en nature (pantalon long, vêtements chauds)
- Chaussures de randonnée ou baskets
- Gourde de 75cl ou 1l minimum
- Serviette de toilette
- Brosse à dents et dentifrice
- pyjama et sous-vêtements pour les 3 jours
- Savon/shampoing
- Vêtement de pluie
- Sac à dos pour randonnée à la journée

## Transport

Le transport est organisé au départ de l'association (CPN Coquelicots, rue des PINS, 57070 Metz).

Si vous souhaitez accompagner votre enfant sur place cela est possible, l'adresse du gîte :  
35 rue Principale, 57260 Blanche-Eglise.



# COMMUNICATION ET INCLUSION



## **Communication auprès des responsables légaux**

Une fois qu'un jeune sera inscrit, nous serons en lien avec sa famille pour s'assurer que nous ayons toutes les informations nécessaires pour le bon accueil de leur enfant.

Pendant le séjour, les jeunes pourront échanger avec leur famille durant les créneaux quotidiens d'utilisation de leur téléphone. Les responsables légaux auront les contacts de l'équipe d'encadrement pour nous joindre si nécessaire.

## **Communication et préparation du séjour avec les jeunes**

Une fois leur inscription validée, les jeunes seront invités à venir pour se rencontrer et échanger sur le séjour avant celui-ci, pour préparer au mieux les 3 jours à Blanche-Eglise.

## **Inclure les enfants en situation de handicap et Projet d'Accueil Individualisé (PAI)**

Dans le cadre de l'accueil d'un enfant atteint d'un trouble de la santé ou d'une maladie de longue durée, la directrice consigne toutes les informations nécessaires pour connaître les besoins particuliers de l'enfant. Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) est établi. C'est un document qui permet de décrire l'organisation de la vie quotidienne pour l'enfant et consignant ses besoins, ses ordonnances si nécessaire. Il est élaboré en amont et en concertation avec la famille et avec des professionnels de santé.





# OBJECTIFS

# PEDAGOGIQUES

*objectif général*

Vivre une expérience collective dans la nature  
au rythme des sabots

A travers ce séjour les jeunes vont vivre des animations dans la nature pour développer des connaissances sur l'environnement. Ces quelques jours en dehors de leur environnement proche sont aussi l'occasion d'amener les jeunes à apprécier sortir et à vivre plusieurs jours en groupe.

Nos animations sont basées sur la pédagogie de l'alternance, nous varions les activités pour proposer différentes approches et correspondre au mieux aux besoins de chacun.

Sur ce séjour nous serons accompagnés de deux compagnons à poils et à sabots (nos ânes). Un bon moyen de développer sa confiance en soi à travers la relation à l'animal et de développer ses connaissances sur un animal curieux et proche de l'humain.

Les objectifs du séjour sont déclinés en 4 objectifs spécifiques : Connaître ses besoins et respecter ceux des autres, acquérir des compétences et des savoirs naturalistes, organiser une balade à la journée avec un âne, acquérir des connaissances et compétences autour de l'alimentation.

*objectif transverse*

Prendre le temps

Les vacances c'est aussi avoir du temps. Pour nous c'est important que les jeunes puissent aller à leur rythme pendant leur séjour. Développer une relation avec la nature se fait également en prenant le temps.

*objectif spécifique*

Connaitre ses besoins et respecter ceux des autres

Créer une relation bienveillante avec un animal

Vivre en collectivité

*objectifs opérationnels*

Connaitre les besoins de l'âne

- Temps de rencontre avec l'âne la 1ère demi-journée
- Marcher au rythme de l'âne à la journée

Prendre soin de l'âne en coopération

- Installation de l'enclos
- Temps de soins à l'enclos
- Temps de pause en balade
- Respecter son environnement

Connaissance de soi et de son rythme

- Réveil échelonné
- Divers espaces accessibles (jeux, lecture, créatif, chill...)
- Veillée animal totem
- Météo de l'humeur

Prendre conscience des besoins des autres et respecter le collectif

- Jeux de connaissance
- Temps de forum quotidien
- Animations coopératives
- Gestion des conflits par les jeunes
- Equilibre entre temps tous ensemble et temps libres

Définir le cadre ensemble

- Règles et tâches de la vie quotidienne définies ensemble
- Respecter l'organisation définie par le collectif

*objectif spécifique*

Acquérir des compétences et des savoirs naturalistes

*objectifs opérationnels*

Connaitre la faune et la flore de la campagne Lorraine

- Animations autour des ânes
- Animations autour des oiseaux
- Balade nocturne
- Affût
- Découverte de plantes comestibles

Respecter le vivant dans ses actions quotidiennes

- Être dans la nature en conscience (conscience de son impact)
- Connaitre et adopter des gestes respectueux de l'environnement



*objectifs opérationnels*

S'orienter sur un chemin au rythme de l'âne

- Faire le plan du village en land art
- Jeux sur les cartes IGN
- Construire son chemin

*objectif spécifique*

Organiser une balade à la journée avec un âne

Adapter son équipement en fonction de ses besoins

Grand jeu survie en nature

Guider un âne en balade

Apprendre des techniques pour marcher accompagné d'un âne

*objectif spécifique*

Acquérir des connaissances et compétences autour de l'alimentation

*objectifs opérationnels*

Connaître les besoins alimentaires en fonction des espèces

Animation sur les régimes alimentaires

Acquérir des notions de nutrition

- Apéro santé
- Les jeunes préparent une recette "seuls"

# ÉVALUATION

# OBJECTIVES

Durant le séjour, l'équipe se réunira régulièrement pour échanger sur les objectifs et le déroulement. Les objectifs pourront être ajustés si besoin. Après le séjour, l'équipe se réunira pour faire l'évaluation des objectifs. Ils seront évalués en échangeant avec les jeunes et entre les membres de l'équipe.

## Créer une relation bienveillante avec un animal

Critère :

Les jeunes apprécient prendre soin des ânes et sont attentifs à leurs comportements.

L'objectif est atteint si 80% des jeunes ont apprécié passer du temps avec les ânes et marcher à leur côté.

## Organiser une balade à la journée avec un âne

Critère : Réussir l'organisation de la balade à la journée avec les ânes.

L'objectif est atteint si la balade s'est bien déroulée et si 80% des jeunes et les ânes ont apprécié leur journée et les différentes animations de préparation.

## Vivre en collectivité

Critères : participer activement à la vie du séjour.

La vie du séjour se déroule dans le respect de chacun.

L'objectif est atteint si 80% des jeunes ont participé activement à la vie quotidienne.

Le séjour s'est déroulé sans ou avec peu de conflit

## Acquérir des connaissances et compétences autour de l'alimentation

Critère : Les jeunes ont réalisé une recette et appris des notions de nutrition

L'objectif est atteint si 80% des jeunes ont réussi à réaliser une recette de cuisine et retenu des notions de nutrition

## Acquérir des compétences et des savoirs naturalistes

Critère : Connaître des notions naturalistes (sur la faune et la flore locales) et des savoir-faire en matière de respect de l'environnement

L'objectif est atteint si 80% des jeunes repartent du séjour avec de nouvelles connaissances sur la nature

# PROGRAMME DU SÉJOUR

Le programme prévu sera revu avec avec les jeunes participant aux séjours. Ils pourront préciser leurs envies, et leurs préférences en terme d'organisation de la vie quotidienne (temps des douches, heure de réveil, horaire d'utilisation des téléphones...). Chaque jour, un temps de forum permettra d'échanger et d'ajuster le programme si besoin.

## MARDI 14



### Matin :

9h00 : Départ de l'association CPN Coquelicots

10h00 : Arrivée des jeunes sur le site, visite des lieux et installation dans les chambres. Jeux de connaissance.

Rencontre avec les ânes et découverte de leur comportement

### Après-midi :

Grand jeu orientation et survie pour préparer la balade à la journée du lendemain.

### Avant repas :

Temps libre + téléphones  
Apéritif santé de bienvenue

### Veillée :

Grand jeu cluedo animal totem

## MERCREDI 15

### Matin :

Soin des ânes : eau, foin, nettoyage.  
Activités ludiques autour de la connaissance de l'animal.  
Départ en balade pour la journée avec pique nique.

### Après-midi :

Animations autour de la faune et des plantes tout au long de la balade

### Avant repas :

Temps libre + téléphones

### Veillée :

Affut et balade nocturne



## JEUDI 16



### Matin :

Soin des ânes : eau, foin, nettoyage.

Trois options possibles :

- Balade découverte d'un milieu naturel aquatique (mare salée)
- Défis cuisine
- Temps libre et jeux extérieurs

### Après-midi :

Rangement des affaires

Goûter et temps d'échange fin de séjour

16h00 : Départ

# VIE QUOTIDIENNE

**Réveil** et petit déjeuner échelonnés.



**Matinée :**  
Une animation collective ou plusieurs activités au choix.  
Temps privilégié pour le lien à l'âne.

**Le déjeuner** est pris en collectif. Il est demandé aux jeunes de goûter les plats. Ils sont responsables du débarrassage. Si les conditions le permettent, il sera demandé aux jeunes de passer un temps pour essayer la vaisselle.

**Après-midi :**  
Une animation collective ou une balade. Temps consacré aux activités sportives et naturalistes.

**Goûter** pris en extérieur dans la mesure du possible.

**Temps libre** jeux, lecture, activités manuelles... en autonomie  
Temps des douches. Temps d'utilisation téléphone 1h max.  
Forum - échanges avec les jeunes

**Repas** dans les mêmes conditions que le déjeuner.

**Veillée** avec une approche ludique ou imaginaire.

**Nuit**, avec coucher échelonné en fonction de l'envie des enfants mais à 23h00 maximum.

8h à 9h30

9h30 à 12h

12h à 14h

14h à 16h

16h à 17h

17h à 19h

19h à 20h

20h à 21h30

21h30 à 8h



## FONCTION DE DIRECTION

La directrice est la garante de la sécurité physique et morale des enfants accueillis, de la mise en œuvre du projet éducatif, et du bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion administrative, matérielle et financière.

Elle élabore, en concertation avec l'équipe d'animation, un projet pédagogique précisant les conditions de mise en œuvre de celui-ci qui concernent :

- l'âge des mineurs accueillis,
- la nature des activités proposées,
- le cas échéant, les conditions de mise en œuvre des activités physiques,
- la répartition des temps d'activités et de repos,
- les modalités de participation des mineurs,
- le cas échéant, les mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps,
- les modalités de fonctionnement de l'équipe,
- les modalités d'évaluation de l'accueil,
- les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés.

Elle a autorité sur l'ensemble des personnels, coordonne l'équipe d'animation, s'assure que le travail des animateurs est également un temps de formation, et porte une attention particulière aux animateurs stagiaires.

Elle coordonne les interventions conduites en direction des enfants et des jeunes, et gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de services, comités d'entreprises, municipalités, familles...).

Elle rend compte à l'organisateur du fonctionnement de l'accueil.

La directrice prendra le temps d'échanger quotidiennement et de conseiller son équipe sur les missions de chacun.

## FONCTION DES ANIMATEUR.ICES

L'animatrice a pour mission la gestion de la vie quotidienne des jeunes. Elle a ainsi sous sa responsabilité un groupe de mineurs.

Elle est chargée de :

- assurer la sécurité physique et morale des mineurs qui lui sont confiés ;
- participer au projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ;
- encadrer leur vie quotidienne (repas, temps des douches...) et les activités ;
- construire une relation individuelle et/ou collective de qualité avec les enfants et les adolescents ;
- accompagner les enfants et les adolescents dans la réalisation de leurs projets ;
- participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les jeunes, les familles et les autres membres de l'équipe d'encadrement.
- proposer et organiser les activités adaptées aux capacités et aux besoins des enfants en tenant compte de leurs envies.

Partie prenante du projet pédagogique, elle doit avoir un comportement exemplaire à la fois dans ses propos, dans sa tenue et dans son attitude.

## DEVOIRS ET DROITS DE L'ÉQUIPE

### Devoirs :

- Ponctualité et respect des horaires de travail. Les retards et absences doivent être signalés au plus vite à la directrice.
- Bienveillance envers les enfants, il est interdit d'avoir quelconque violence physique ou morale.
- Alcool interdit sur les temps de travail.
- Téléphone à utiliser uniquement dans le cadre professionnel avec les enfants.
- Cigarette dans un espace dédié, à l'abri des regards.
- Pas de relations physiques entre les animateurs dans les locaux, et dans le cadre des heures de travail.
- Prévenir de ses horaires et lieux de sorties lors des pauses.
- Connaissance des consignes de sécurité et les faire respecter aux enfants.
- Prendre soin du matériel confié
- Etre courtois avec les familles et faire part des informations qu'elles pourraient fournir à la direction.
- Informer la direction de tout incident survenu.
- En sortie, le ou la responsable du groupe emporte une trousse de secours complète

### Droits :

- Pauses dans la journée, en alternance.
- Temps de repos en fonction de la convention collective.
- Convivialité dans l'équipe, dans le respect du cadre du séjour.

## FONCTION DE L'ASSISTANTE SANITAIRE

L'assistante sanitaire assure le suivi sanitaire des mineurs accueillis sur le séjour. Elle est accompagnée par la directrice qui doit lui donner les moyens d'exercer sa mission.

Elle doit :

- récupérer et consigner la fiche sanitaire à jour de chaque mineur accueilli. Et le cas échéant, des certificats médicaux fournis par les responsables légaux. Ces documents doivent être accessibles à toute l'équipe.
- prendre connaissance dès le début du séjour ou de l'accueil de toutes les fiches sanitaires et des PAI ainsi que des notices et protocoles.
- identifier les mineurs qui doivent suivre un traitement médical pendant l'accueil et s'assurer de la prise effective des médicaments
- assurer que les médicaments sont conservés dans un contenant fermé à clef, dans une pochette nominative avec la copie de l'ordonnance. Cela ne s'applique pas lorsque la nature du traitement impose que ce dernier soit en permanence à disposition de l'enfant
- informer les personnes qui concourent à l'accueil de l'existence éventuelle d'allergies médicamenteuses ou alimentaires
- tenir à jour les trousseaux à pharmacie de premiers soins
- prévoir des trousseaux en nombre suffisant pour les sorties (avec carnet pour les soins)
- tenir au jour le jour le registre dans lequel sont précisés les soins donnés aux mineurs et notamment les traitements médicamenteux administrés sous ordonnance

L'infirmerie est installée à proximité de la chambre de l'assistante sanitaire de manière à favoriser la surveillance des enfants en cas de besoin.

Aucun médicament ne peut être administré à un mineur sans prescription médicale.



# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les règles de vie quotidienne du séjour sont établies avec les jeunes en amont du séjour ou au plus tard dès leur arrivée sur place.

Elles permettent aux jeunes de connaître leurs droits, leurs devoirs. Ils peuvent ainsi mesurer ce qui est autorisé, ce qui est négociable et non négociable.

Ces règles de vie sont appliquées par tous les jeunes et l'équipe du séjour.

Elles sont garantes du bon fonctionnement du groupe et des activités durant les jours de présence des jeunes.

Ces règles ne sont pas immuables. Elles peuvent évoluer, notamment au cours des réunions d'équipe mais également après discussion avec les jeunes.

Certaines règles, présentées dans les devoirs des jeunes sont "non négociables".

En cas de non-respect des règles, le retour de l'enfant au domicile familial pourra être demandé.

## Devoirs :

- Ne pas se faire de mal et ne pas faire de mal aux autres (ni violence physique, ni violence morale).
- Respecter le déroulement des activités, le lieu d'accueil et le personnel d'encadrement.
- Participer à la vie collective (tâches quotidiennes, temps de forum / échanges)
- Téléphone : temps dédié de 18h à 19h, pas de téléphone dans les chambres, pas de publications sur les réseaux sociaux.
- Interdiction stricte de fumer, de consommer de l'alcool ou de la drogue.

## Droits :

- Être respecté en tant que personne, dans le cadre de la Convention des droits de l'enfant.
- Avoir une vie privée.
- Vivre le séjour à son rythme, en cohérence avec le programme collectif.

# GESTION D'ÉQUIPE



## PRÉPARATION

Le séjour est encadré par des salariés de l'association. L'équipe travaille régulièrement sur l'organisation du séjour, la rédaction de ce projet pédagogique et la gestion de l'inscription des jeunes.

## SÉJOUR

Des temps d'échange quotidiens auront lieu pendant le séjour. Il s'agira de faire un point sur le bien-être des enfants, et l'organisation de la journée du lendemain.

L'animatrice stagiaire BPJEPS pourra échanger sur son travail et d'éventuels points d'amélioration avec la directrice.

## BILAN

Une réunion sera organisée à la suite du séjour pour identifier les points forts et les points à améliorer.

### Protocole en cas de non respect des devoirs de l'animateur.ice

- Mise à l'écart temporaire de la personne, le temps de vérifier les faits signalés.
- Si les faits sont avérés : information et mise en relation avec le directeur de la structure.
- Suites possibles, dans le respect du cadre du droit du travail :
  - avertissement ou autre mesure disciplinaire

**Notre association est affiliée à la ligue de l'enseignement 57, pour un support méthodologique et juridique.**

